



Réf. : 2015-07-D-15-fr-1

BACCALAURÉAT EUROPÉEN 2016. LIGNES DIRECTRICES POUR LES PROPOSITIONS DE SUJETS ÉCRITS.

Les propositions de sujets écrits et leurs traductions seront élaborées conjointement par tous les enseignants qui enseignent la même matière en S7 à l'école. D'autres enseignants peuvent également être invités à participer à leur élaboration, par exemple ceux qui enseignent la même matière en S6.

Chaque école est tenue au secret quant à ses propositions de sujets. Les écoles ne peuvent s'informer mutuellement des sujets qu'elles ont proposés. Les propositions doivent rester confidentielles jusqu'à la fin des deux sessions du Baccalauréat européen suivantes.

La direction de l'école prendra les dispositions nécessaires pour s'assurer de la bonne exécution de cette tâche et du respect des délais.

A. Assurance de la qualité

Le document Assurance de la qualité des copies des épreuves écrites du Baccalauréat européen (applicable à partir de la session 20__ du Baccalauréat européen) contient des informations spécifiques concernant la structure et le contenu des différentes épreuves du Baccalauréat européen.

B. Liste de contrôle

Une liste de contrôle est fournie à titre de rappel des différents aspects des règlements du Baccalauréat européen et d'outil de réflexion visant à faciliter l'élaboration des sujets (2015-07-D-14-fr-1).

C. Aspects formels

1. Traitement de texte

Les propositions seront élaborées à l'aide de MS Word. Veuillez utiliser les modèles fournis par l'Unité Baccalauréat européen ou suivre le même style que l'épreuve de la session précédente.

2. Police de caractères

Les propositions seront présentées en Arial 12. Les formules scientifiques peuvent être écrites en Times New Roman 12.

3. Éléments graphiques

Veuillez faire en sorte que les images, diagrammes, tableaux, graphiques, etc. contenus dans la proposition soient faciles à utiliser et à reproduire.

4. En-tête

Chaque page portera un en-tête indiquant les informations suivantes :

- Le numéro de la question ;
- Le numéro de la page correspondant à la question ;
- La matière ;
- Le nom de l'école qui présente la proposition ;
- La langue originale dans laquelle la proposition a été rédigée ;
- La ou les parties du programme auxquelles se rapporte la question.

Exemple :

Matière		École		Langue originale	
Partie(s) du programme évaluée(s)					
Numéro de la question		Numéro de page pour cette question			

5. Numérotation des questions et des sous-questions

Premier niveau : Numéros : 1, 2, 3, 4...

Deuxième niveau : Lettres minuscules : a), b), c), d)...

Troisième niveau : Chiffres romains minuscules : i, ii, iii, iv...

Exemple : 3 b) ii

6. Saut de page

Il doit y avoir un saut de page à la fin de chaque question.

7. Textes sources

Les lignes seront numérotées de 5 en 5 dans les propositions comprenant des textes sources.

8. Références

Les références des textes sources, des images, etc. seront mentionnées comme il se doit. L'auteur, l'année de publication, l'ouvrage, l'éditeur et/ou l'adresse URL si la source est publiée sur Internet seront indiqués.

9. Traductions

Les traductions demandées seront réalisées par les enseignants de l'école concernée. Les traductions se trouveront dans le même document, à la suite de la version originale de la proposition.

Chaque page des traductions portera un en-tête indiquant les mêmes informations que la proposition originale et indiquera la langue dans laquelle celle-ci a été traduite.

Exemple :

Matière		École		Traduction	
Partie(s) du programme évaluée(s)					
Numéro de la question		Numéro de page pour cette question			

10. Notes

Une valeur sera proposée pour chaque question et sous-question.

11. Solutions et suggestions de réponses

Un document comprenant les solutions et/ou les suggestions de réponses sera préparé. Ce document sera rédigé dans la langue originale de la proposition. Si la langue originale n'est pas l'anglais, le français ou l'allemand, il sera également traduit dans l'une de ces trois langues.

12. Nom des fichiers

Le document comprenant les propositions écrites portera le nom suivant :

École-Matière-Langue (par ex. : BXL I-Histoire-FR.doc).

Le document comprenant les solutions et/ou les suggestions de réponses portera le nom suivant :

École-Matière-Langue-SOLUTIONS (par ex. : BXL I-Histoire-FR-SOLUTIONS.doc).

Le document comprenant la liste de contrôle portera le nom suivant :

École-Matière-Langue-CHECKLIST (par ex. : BXL I-Histoire-FR-CHECKLIST.doc).

13. Transmission des fichiers

Les propositions, les solutions/suggestions de réponses et la liste de contrôle seront téléchargées sur la Learning Gateway.

<https://portal.eursc.org/sites/WG/BqProposals/default.aspx>

14. Date limite

Le 15 novembre.